BACCALAURÉAT 2021

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

ÉDITO

Le baccalauréat est une grande institution républicaine à laquelle nous sommes tous attachés. Cependant, l'échec trop important en licence l'a peu à peu fragilisé car il n'est plus suffisamment un tremplin vers la réussite dans l'enseignement supérieur. Le nouveau baccalauréat lui redonne son sens et son utilité. Il permet de mieux accompagner le travail des lycéens durant les deux années de première et de terminale et il leur donne la possibilité d'approfondir davantage ce qui va les faire réussir après l'examen. Il stabilise la voie technologique et la conforte en créant des passerelles avec le baccalauréat général.

Avec une épreuve de français à la fin de la classe de première, quatre épreuves en terminale et une part de contrôle continu, le baccalauréat est à la fois plus simple dans son organisation, plus lisible et en même temps plus juste car l'évaluation du travail de deux années ne repose plus sur quelques jours en fin de terminale.

Ce baccalauréat est un « baccalauréat égalité » car désormais tous les élèves bénéficieront en première et en terminale d'un large socle de connaissances communes (français, philosophie en terminale, histoire géographie, enseignement moral et civique, deux langues, éducation physique et sportive) qui se singularise par un nouvel enseignement : les humanités numériques et scientifiques. Il donnera à tous les lycéens les connaissances indispensables pour vivre et agir dans le XXIe siècle en approfondissant les compétences numériques de l'élève ainsi que sa compréhension des grandes transformations scientifiques et technologiques de notre temps (bioéthique, transition écologique, etc.).

Ce baccalauréat est un « baccalauréat réussite » car les lycéens pourront choisir trois enseignements de spécialité en première puis deux en terminale, caractérisés par un volume horaire renforcé pour leur laisser le temps d'approfondir et de progresser dans ces disciplines qu'ils ont choisies et qui donc les passionnent. Un bouquet d'enseignements facultatifs leur permettra d'enrichir encore leur parcours.

C'est aussi un baccalauréat plus juste car les lycéens seront accompagnés dans leurs choix et un temps dédié à l'orientation leur permettra de construire leur parcours en fonction de leurs goûts, de leurs motivations et de leurs projets. De même, la préparation d'un oral final, l'une des quatre épreuves passées en terminale avec la philosophie et les deux épreuves de spécialité, sera l'occasion de travailler cette compétence fondamentale pour la réussite dans leur vie personnelle et professionnelle.

Avec un baccalauréat remusclé et un lycée plus simple, plus à l'écoute des aspirations des lycéens, nous allons leur donner les moyens de se projeter vers la réussite dans l'enseignement supérieur et de vivre leurs années de lycée avec bonheur.

Jean-Michel Blanquer,
ministre de l'Éducation nationale

SOMMAIRE

P. 4 **Une transformation nécessaire du baccalauréat**
INFOGRAPHIE Le baccalauréat aujourd'hui

P.8 **La méthode**
INFOGRAPHIE Le calendrier de la réforme
INFOGRAPHIE Pourquoi remuscler le baccalauréat général et technologique ?

P.14 **Faire du baccalauréat un tremplin pour la réussite**
INFOGRAPHIE Les épreuves du baccalauréat 2021
INFOGRAPHIE La voie générale - première et terminale
INFOGRAPHIE La voie technologique - première et terminale

P.22 **Un lycée pour comprendre et agir au XXIe siècle**
INFOGRAPHIE Le parcours de Léa, future bachelière 2021

UNE TRANSFORMATION NÉCESSAIRE DU BACCALAURÉAT

L'ESSENTIEL

- L'examen ne prépare pas assez efficacement aux études supérieures auxquelles il donne pourtant accès.
- L'organisation actuelle de l'examen repose sur des épreuves finales beaucoup plus nombreuses que chez nos voisins européens.
- La concentration d'un grand nombre d'épreuves dans un temps très court n'est pas satisfaisante : elle ne récompense pas les efforts réalisés par les candidats dans la durée et pose des difficultés organisationnelles.

Le baccalauréat est un symbole républicain. Au fil des années, cet examen est pourtant devenu trop complexe. Il ne garantit plus la réussite future des lycéens. Transformer en profondeur cet examen est une nécessité.

Un examen qui ne garantit pas la réussite dans la poursuite d'études

Si le baccalauréat est une clé d'entrée dans l'enseignement supérieur, il est loin d'être un tremplin vers la réussite. Le taux de réussite au baccalauréat général et technologique (environ 90 %) ne doit pas masquer une autre réalité : 61% des étudiants ne parviennent pas au terme des études dans lesquelles ils se sont initialement engagés. Seuls 27 % des étudiants obtiennent leur licence en trois ans. Le baccalauréat ne prépare donc plus suffisamment les élèves aux « attentes » du supérieur, et au-delà à réussir leur entrée dans la vie professionnelle.

Plusieurs raisons expliquent cette absence de continuum entre le baccalauréat et la suite des études : un manque d'accompagnement et d'orientation dès l'entrée au lycée, un décalage entre les connaissances demandées avant et après le baccalauréat ou encore des résultats non pris en compte dans le processus de candidature à l'enseignement supérieur.

En outre, le choix de série au lycée et le projet d'orientation des élèves ne sont pas toujours articulés de manière cohérente : 52 % des élèves du lycée général sont en série S, qui de ce fait est devenue une série généraliste, alors même que 40 % des bacheliers scientifiques affirment ne pas vouloir faire d'études scientifiques.

À l'heure actuelle, l'obtention du baccalauréat permet uniquement de confirmer l'admission dans un cursus déjà choisi par l'élève. En effet, la majorité des lycéens de terminale des voies générale et technologique savent déjà quelles études ils poursuivront avant même le début des épreuves du baccalauréat. Actuellement, compte-tenu de son calendrier, le baccalauréat n'est pas pris en compte pour l'entrée dans l'enseignement supérieur.

Un examen qui s'est complexifié et manque de lisibilité

Avec l'augmentation très forte des mentions (près de 50 % dans les séries générales) ou encore l'apparition de lauréats obtenant une moyenne générale supérieure à 20/20, sa valeur « certifiante » peut légitimement être interrogée. De plus, l'organisation actuelle de l'examen, presque totalement structuré par les épreuves finales passées dans une période très limitée, favorise le « bachotage » et ne permet pas de valoriser les efforts dans la durée.

Le baccalauréat souffre aujourd'hui d'ajustements successifs, qui se sont additionnés, en même temps que les épreuves optionnelles se sont multipliées. Le baccalauréat a atteint une lourdeur et une complexité unanimement dénoncées qui rigidifient le lycée et rendent le pilotage de l'examen périlleux : **2 900 sujets en 2017, 4 millions de copies corrigées.** Plus que son coût, cette organisation très lourde pèse sur la vie des lycéens et le travail des élèves, durant tout le mois de juin dans les lycées, au détriment des classes de première et de seconde. Sa simplification et sa modernisation sont devenues indispensables.

Ce que nous disent les comparaisons internationales

Dans 27 des 37 pays de l'OCDE, un examen terminal sanctionne la fin de l'enseignement secondaire. Dans la plupart des pays, le nombre d'épreuves est limité à quatre environ, alors qu'**en France un candidat au baccalauréat en passe au minimum une douzaine, réparties sur deux années.**

Certains de nos voisins prennent en compte les évaluations réalisées par les professeurs en cours d'année, organisent des épreuves interdisciplinaires ou des oraux destinés à présenter les travaux réalisés par les élèves. La plupart des pays européens ont introduit une part de contrôle continu dans l'évaluation du baccalauréat, celle-ci étant très variable (entre un tiers et la totalité de la note finale).

- **En Italie,** l'examen terminal dénommé *esame di Stato* (ou *esame di maturità*) se compose de trois épreuves écrites et d'un oral pluridisciplinaire (*colloquio pluridisciplinare*). Il s'agit d'une soutenance orale qui porte sur l'ensemble des disciplines ainsi que sur le travail scolaire de la dernière année de lycée. Il se déroule devant un jury composé de sept examinateurs de disciplines différentes, dont trois professeurs de l'établissement du candidat. Parfois, le candidat peut choisir le niveau de l'épreuve qu'il vise, de façon à affirmer précocement des choix sur les matières qu'il privilégie pour son orientation future.
- **Le candidat au baccalauréat finlandais** doit participer au minimum à quatre épreuves. Pour les épreuves de mathématiques, de seconde langue nationale et de langues étrangères, deux niveaux de difficulté sont proposés. Le candidat peut choisir le niveau de l'épreuve à laquelle il participe. Au moins une des épreuves doit être passée au niveau le plus élevé.
- **En Espagne,** la préparation du *bachillerato* s'effectue en deux ans. 60 % de la note finale provient du contrôle continu de la seconde année, 40 % de l'évaluation finale. Celle-ci porte sur quatre matières principales suivies par l'élève. Pour élever sa note finale et accéder à l'université, il est fréquent de présenter plusieurs options supplémentaires.

LE BACCALAURÉAT AUJOURD'HUI

En France

Trois types de baccalauréat

GÉNÉRAL
3 SÉRIES

TECHNOLOGIQUE
7 SÉRIES

PROFESSIONNEL
+ 90 SPÉCIALITÉS

12 à 16 épreuves
2 épreuves facultatives maximum

7 épreuves
dont 50 % au moins en contrôle continu
2 épreuves facultatives maximum

AUJOURD'HUI, LA PART DES BACHELIERS DANS UNE GÉNÉRATION ATTEINT

78,9 %

Source : Note d'information, Depp, juillet 2017

Résultats du baccalauréat 2017

BAC GÉNÉRAL
379 580 candidats
337 475 admis
+ 3,2 % par rapport à 2016
90,7 % de réussite

BAC TECHNOLOGIQUE
140 007 candidats
128 109 admis
+ 1,3 % par rapport à 2016
90,5 % de réussite

BAC PROFESSIONNEL
199 233 candidats
176 104 admis
- 1,7 % par rapport à 2016
81,5 % de réussite

641 688
bacheliers admis en 2017

Réussite au baccalauréat

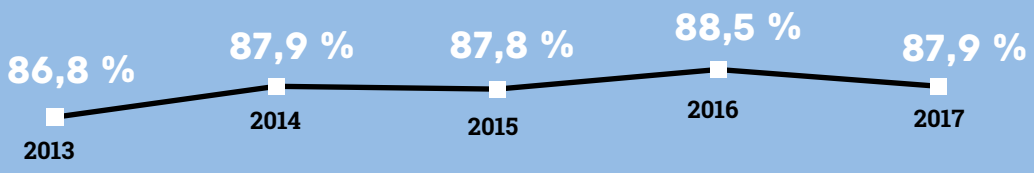

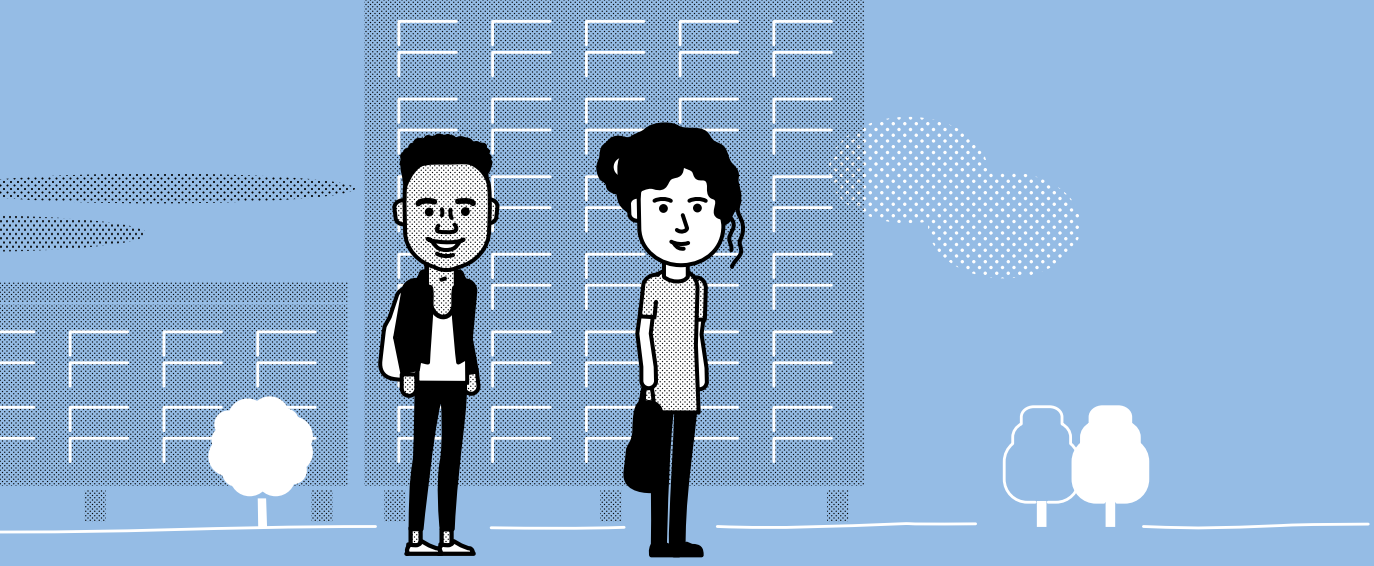

Inscription dans l'enseignement supérieur (en %)

	Bac général	Bac technologique	Bac professionnel	Tous bacs confondus
Université	70,1	33,4	8,3	45,1
dont DUT	9,8	11,5	0,6	7,5
Classe préparatoire aux grandes écoles	12,7	2	0	6,9
Section de technicien supérieur	8,5	41,5	27,8	20,7
Autres formations	11,8	5,1	0,7	7,3

Source : MENESR pour l'année 2015

En Europe

Part du contrôle continu dans le baccalauréat

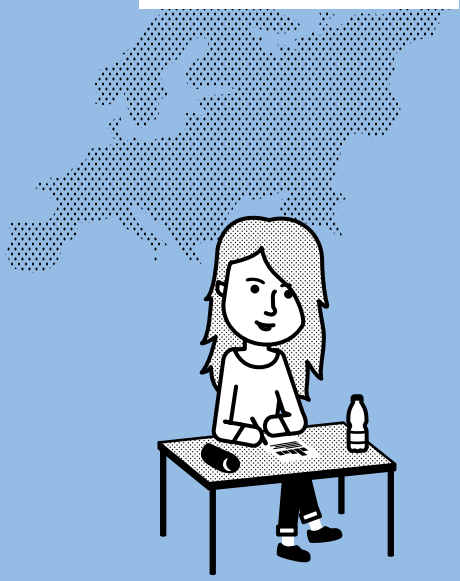

SUÈDE 100 %
de la note finale

ALLEMAGNE 66 %
de la note finale

ESPAGNE 60 %
de la note finale

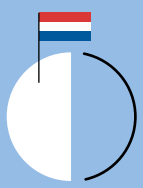

PAYS-BAS 50 %
de la note finale

ITALIE 40 %
de la note finale
à compter de 2018

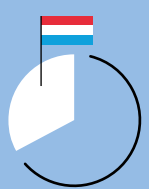

LUXEMBOURG 33 %
de la note finale

LA MÉTHODE

L'ESSENTIEL

- **Conformément à l'objectif fixé par le président de la République, le ministère de l'Éducation nationale a engagé une large concertation avec tous les acteurs de la communauté éducative, pour transformer le baccalauréat général et technologique afin d'en faire une étape déterminante de la réussite future des élèves.**
- **Dans le même temps, la voie professionnelle fait, elle aussi, l'objet d'une réflexion pour en faire une voie d'excellence.**

Un engagement pris par le président de la République

Pour conforter la place, le sens et l'utilité du baccalauréat et pour mieux préparer les lycéens à leur entrée dans l'enseignement supérieur, **le président de la République a annoncé au cours de la campagne sa volonté de transformer l'examen,** en le resserrant autour de quatre épreuves terminales et en introduisant une part de contrôle continu. Dans son discours de politique générale du 4 juillet 2017, le Premier ministre a précisé que la première session de ce nouveau baccalauréat interviendrait dès 2021.

Une large consultation de plus de 250 représentants d'organisations et d'institutions

En novembre 2017, Jean-Michel Blanquer a demandé à Pierre Mathiot, professeur des universités, de faire des propositions pour dessiner un baccalauréat renouvelé en 2021. De novembre à janvier, Pierre Mathiot a auditionné une centaine de représentants d'organisations et d'institutions concernées à des titres divers par le système éducatif, par la question du baccalauréat et du lycée en particulier.

Par ailleurs, trois déplacements ont également été organisés dans les académies d'Aix-Marseille, Lille et Besançon afin d'aller à la rencontre des acteurs du lycée. Les lycéens ont largement participé à la réflexion et aux discussions menées par la mission. Les conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL) ont été sollicités pour rendre des avis et des propositions qui ont été ensuite travaillés par les élus lycéens du Conseil national de la vie lycéenne (CNVL). Une consultation en ligne a également été menée au cours du mois de décembre et a recueilli plus de 46 000 réponses (dont 40 000 de lycéens).

Une démarche de comparaison internationale a été menée sur l'organisation du baccalauréat et son rôle dans l'accès à l'enseignement supérieur.

Plusieurs dizaines de contributions volontaires de professeurs, proviseurs, inspecteurs, parents, étudiants et lycéens ont également été reçues.

Une concertation approfondie avec les partenaires de la communauté éducative

Après réception de ce rapport, le ministre de l'Éducation nationale a engagé une phase de concertation avec les organisations syndicales, les représentants des parents et des lycéens. Ce travail a permis de dégager les contours du baccalauréat 2021 et d'en déduire les principes d'organisation du lycée général et technologique. Une concertation technique sur les modalités de mise en œuvre du nouveau baccalauréat et des évolutions du lycée débutera en mars 2018. Elle se traduira par de nombreux déplacements du ministre dans les académies.

Valoriser la voie professionnelle

La voie professionnelle souffre aujourd'hui d'un manque de lisibilité des diplômes, d'une articulation insuffisante entre les formations proposées et les attentes du monde économique et d'un lien trop limité avec l'apprentissage.

Le ministre a donc confié à Céline Calvez, députée des Hauts-de-Seine, et Régis Marcon, grand chef cuisinier, une mission de réflexion sur la voie professionnelle scolaire. Cette mission a travaillé en liaison avec la mission de la réforme du baccalauréat général et technologique d'une part, et avec la concertation sur l'apprentissage, d'autre part.

L'objectif est à la fois de rendre la filière professionnelle plus attractive en lui permettant d'offrir des formations tournées vers les métiers du XXIe siècle, de la rendre plus efficace grâce à des formations et des diplômes qui, du CAP au BTS et au-delà, permettent une insertion professionnelle réussie.

L'ambition est de promouvoir la diversité des excellences et de former des jeunes qui réussissent dans la vie professionnelle, savent s'adapter aux mutations économiques comme aux transitions technologiques et écologiques.

La remise du rapport sur la voie professionnelle est prévue fin février. Le ministre engagera alors une concertation avant de proposer des évolutions pour la voie professionnelle scolaire.

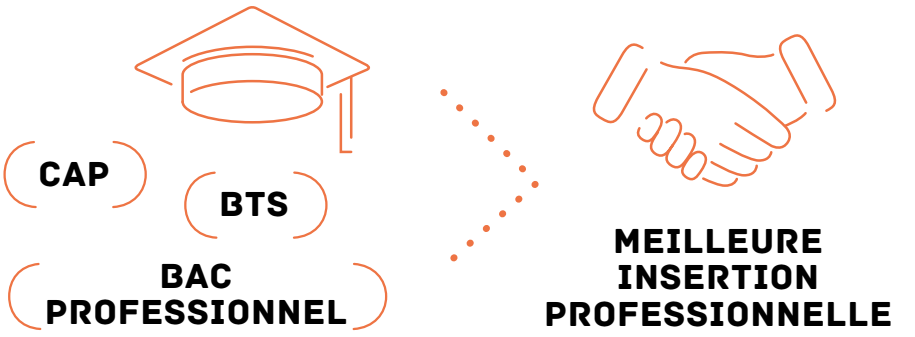

LE CALENDRIER DE LA RÉFORME

Vers un baccalauréat plus juste et plus utile

MAI 2017

Un engagement du **président de la République**, réaffirmé par le **Premier ministre** dans son discours de politique générale

10 NOVEMBRE 2017

Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, remet à **Pierre Mathiot,** professeur des universités, une lettre de mission pour **réfléchir à l'avenir du baccalauréat**

NOVEMBRE 2017 À JANVIER 2018

Large consultation menée par Pierre Mathiot qui a auditionné environ **100 interlocuteurs** et collecté les réponses de **40 000 lycéens consultés en ligne**

24 JANVIER 2018

Pierre Mathiot remet au ministre son rapport « Un nouveau baccalauréat pour construire le lycée des possibles »

14 FÉVRIER 2018

Après un temps de concertation avec les organisations syndicales et disciplinaires, **Jean-Michel Blanquer présente la réforme du baccalauréat général et technologique et l'évolution du lycée**

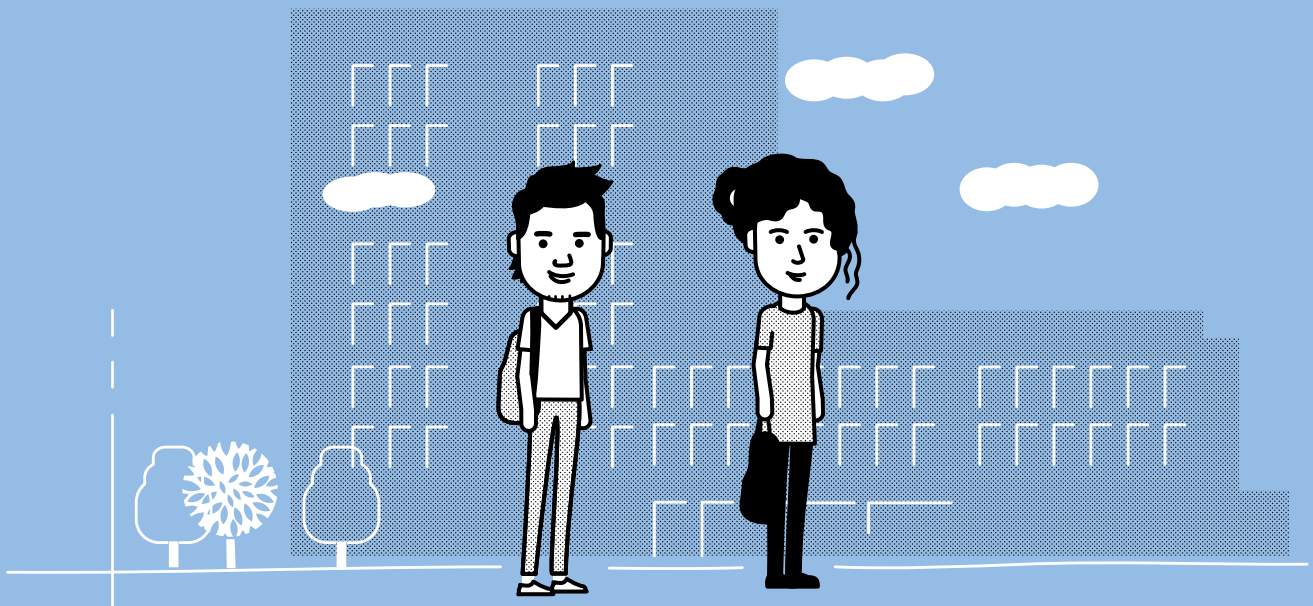

FÉVRIER 2018

Saisine du **Conseil supérieur des programmes (CSP)**

MARS AVRIL 2018

Concertation technique sur les modalités de mise en œuvre du nouveau baccalauréat et des évolutions du lycée

RENTRÉE 2018

POUR LES ÉLÈVES DE SECONDE :

- **des ajustements** indiquant l'esprit du nouveau baccalauréat
- début d'année : **test numérique** de positionnement

DÉCEMBRE 2018

Publication des programmes d'enseignement

RENTRÉE 2019

POUR LES ÉLÈVES DE PREMIÈRE :

- **les élèves choisissent** trois disciplines de spécialité
- **introduction d'un contrôle continu**
- **juin** : épreuve anticipée de français à l'écrit et à l'oral

ANNÉE 2020/2021

POUR LES ÉLÈVES DE TERMINALE :

- **les élèves choisissent d'approfondir deux disciplines de spécialité**
- **au retour des vacances de printemps :** deux épreuves terminales portant sur les disciplines de spécialité
- **juin** : deux épreuves terminales pour tous les élèves : la philosophie et un oral terminal

POURQUOI REMUSCLER LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE ?

Le baccalauréat est un **symbole républicain** et un **repère pour les élèves**. Il est devenu **complexe dans son organisation** et **ne joue plus pleinement son rôle de tremplin vers l'enseignement supérieur.**
Il est donc nécessaire de le repositionner **en le modernisant.**

Pour simplifier un examen devenu trop complexe

- **2 900 sujets à préparer**
- **4 millions de copies à corriger** en moins d'un mois
- **Incidents récurrents**

LA COMPLEXITÉ DU BACCALAURÉAT FRAGILISE SON ORGANISATION

- **Mois de juin dédié au baccalauréat dans les lycées,** au détriment du travail des classes de seconde et première
- Pour les élèves de terminale, **concentration des épreuves aux plus gros coefficients durant une seule semaine**

LE BACCALAURÉAT PÈSE LOURDEMENT SUR LA VIE DES LYCÉES ET LE TRAVAIL DES ÉLÈVES

Pour en faire un véritable tremplin vers la réussite dans l'enseignement supérieur

- **90 % d'admis au baccalauréat** général et technologique
- **Près de 50 % des candidats au baccalauréat obtiennent une mention** (soit une moyenne de plus de 12/20)
- **60 % des étudiants échouent en licence**

LE BACCALAURÉAT NE PRÉPARE PAS SUFFISAMMENT À LA RÉUSSITE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

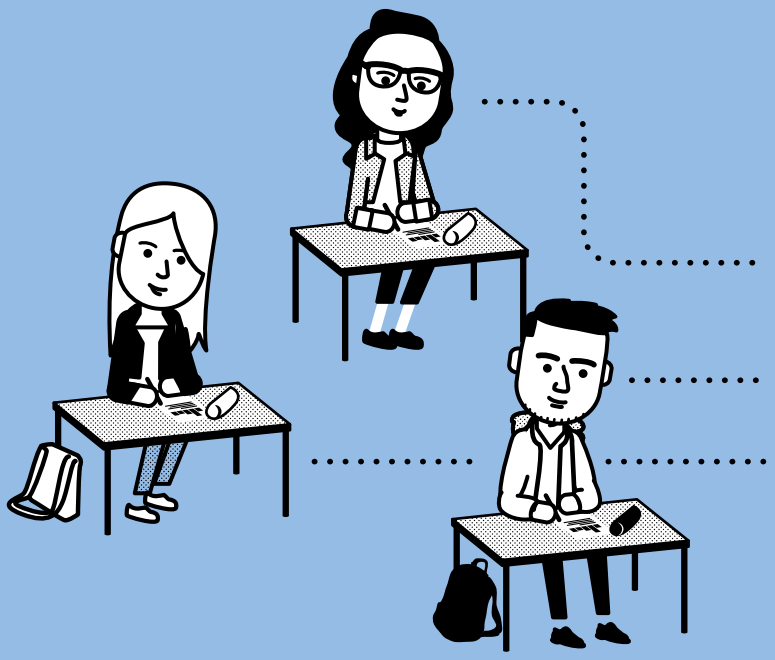

Les lycéens doivent pouvoir approfondir les disciplines et les méthodes qui les feront réussir dans l'enseignement supérieur

Pour mieux prendre en compte le travail des lycéens et les accompagner dans la construction de leurs projets

- **Aujourd'hui, le futur bachelier connait souvent son affectation** dans un établissement de l'enseignement supérieur avant d'avoir passé le baccalauréat
- **Les années de lycée doivent être l'occasion de réfléchir et de préparer progressivement son projet pour l'enseignement supérieur**

MÉTHODE POUR REMUSCLER LE BACCALAURÉAT

1 **L'engagement du président de la République**

4 ÉPREUVES TERMINALES + CONTRÔLE CONTINU

2 **Le temps de la consultation** menée par Pierre Mathiot

+ de 100 interlocuteurs interrogés sur le terrain

+ de 40 000 lycéens ont répondu à un questionnaire en ligne

24 janvier 2018 : remise du rapport de propositions

3 **Le temps de la concertation**

Le ministre rencontre **les organisations syndicales, les représentants des parents et des élèves**

14 février : annonce de la modernisation du baccalauréat

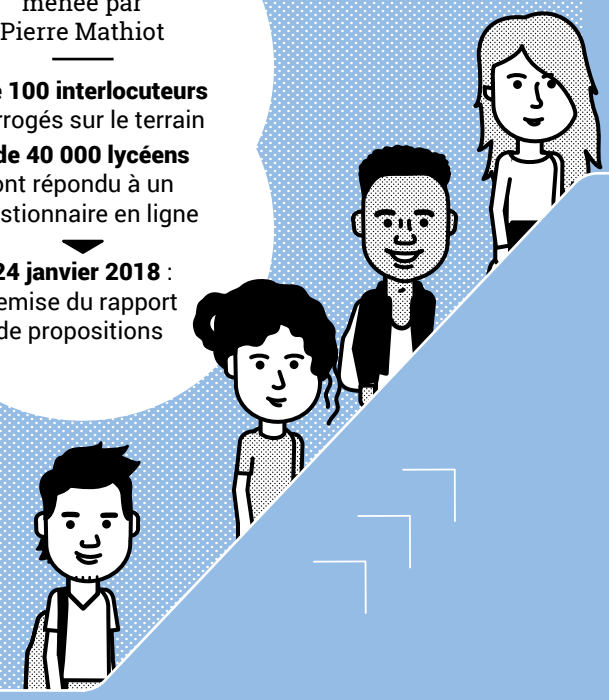

FAIRE DU BACCALAURÉAT UN TREMPLIN POUR LA RÉUSSITE

L'ESSENTIEL

- **Le baccalauréat 2021 reposera pour une part sur un contrôle continu et pour une autre part sur des épreuves terminales.**
- **L'épreuve anticipée écrite et orale de français se déroulera comme aujourd'hui en fin de première. En terminale, deux épreuves écrites portant sur les disciplines de spécialité auront lieu au printemps et deux épreuves se dérouleront en juin : l'écrit de philosophie et l'oral préparé tout au long des années de première et terminale (cycle terminal).**
- **Le contrôle continu sera composé d'épreuves communes organisées pendant le cycle terminal.**

Conformément à l'engagement du président de la République, le baccalauréat reposera sur une part de contrôle continu et une part d'épreuves terminales.

- Le pourcentage total des épreuves terminales du baccalauréat s'élèvera à 60 %. Chaque lycéen présentera quatre épreuves finales en classe de terminale en plus de l'épreuve anticipée en classe de première.
- Tout au long des années de première et de terminale, un contrôle continu comptera pour 40 % de la note finale avec prise en compte des bulletins scolaires pour une part de 10 %.
- Ce ratio, qui donne un primat aux épreuves finales, a été largement validé lors de la concertation.
- La nouvelle organisation du baccalauréat sera l'occasion d'améliorer les modalités d'aménagement de l'examen pour les élèves en situation de handicap. Pour atteindre l'objectif fixé par le président de la République d'une école entièrement inclusive, une mission d'inspection générale formulera des préconisations prenant en compte les nouvelles modalités organisationnelles du baccalauréat.

Les épreuves finales

Comme aujourd'hui, chaque lycéen présentera une épreuve anticipée écrite et orale de français en fin de première. **En classe de terminale, il présentera quatre épreuves finales :**

- **Deux épreuves écrites** porteront sur les disciplines de spécialité choisies par le candidat.
- **Une épreuve écrite de philosophie :** ce choix correspond à une tradition française attachée à la nécessité de conforter l'esprit critique et d'analyse dans la formation des jeunes générations.
- **Un oral préparé tout au long du cycle terminal :**
  - Savoir s'exprimer dans un français correct est essentiel pour les études, pour la vie personnelle et professionnelle. Parce que l'aisance à l'oral peut constituer un

marqueur social, il convient justement d'offrir à tous les élèves l'acquisition de cette compétence.

- L'épreuve orale repose sur la présentation d'un projet préparé dès la classe de première par l'élève.

D'une durée de 20 minutes, cet oral se déroulera en deux parties :

- La présentation du projet, adossé à une ou deux disciplines de spécialité choisies par l'élève ;
- Un échange à partir de ce projet permettant d'évaluer la capacité de l'élève à analyser en mobilisant les connaissances acquises au cours de sa scolarité, notamment scientifiques et historiques.

Le jury sera composé de trois personnes.

Le calendrier des épreuves finales

- Les épreuves de spécialité seront passées au retour des vacances de printemps.
- Les épreuves de français en première et de philosophie en terminale auront lieu à la fin du mois de juin afin que toute l'année scolaire soit mise à profit. Il en ira de même pour l'oral de fin de terminale.

Le contrôle continu

- Le contrôle continu reposera sur des épreuves communes organisées au cours des années de première et de terminale.
- Ces épreuves communes porteront sur les disciplines étudiées par l'élève.
- À titre indicatif, ces épreuves communes pourront avoir lieu en janvier et avril de l'année de première, puis en décembre de l'année de terminale. L'organisation relèvera des établissements.
- Pour garantir l'égalité entre les candidats et les établissements scolaires, une « banque nationale numérique de sujets » sera mise en place, les copies anonymisées seront corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève. Une harmonisation sera assurée.
- Les bulletins scolaires seront pris en compte pour une part limitée (10 %) de la note finale afin de valoriser la régularité du travail de l'élève.

QUATRE PRINCIPES INCHANGÉS

Le bac est obtenu à partir d'une moyenne générale de 10/20

Il n'existe pas de note éliminatoire ou de note plancher

Le système actuel de compensation et de mentions est maintenu

L'oral de rattrapage est maintenu en tant que seconde chance

L'évaluation des langues et l'ouverture européenne et internationale

- Chaque élève étudiera deux langues vivantes comme aujourd'hui. L'écrit sera évalué selon les standards européens dans le cadre des épreuves communes. L'oral sera apprécié d'après les mêmes standards, à partir de février de l'année de terminale, selon les dispositions actuelles.
- Parallèlement, la logique de certification a vocation à se développer, en direction d'abord des élèves qui suivent des cursus à dimension internationale (sections internationales, sections européennes, etc.) ou qui choisissent la spécialité Langues et littératures étrangères.
- Les enseignements en langues étrangères (disciplines non linguistiques) seront développés comme la mobilité des élèves.

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT 2021

L'enjeu est de transformer le baccalauréat pour lui redonner tout son sens. Le baccalauréat doit mieux **prendre en compte le travail des lycéens durant les années de première et terminale ;** il doit aussi mieux préparer à ce qui fera réussir les lycéens dans l'enseignement supérieur.

Un contrôle continu
pour valoriser le travail des lycéens en première et terminale

EN PRATIQUE

- Des épreuves communes dans les disciplines étudiées par l'élève.
- Une prise en compte des bulletins pour une part limitée de la note finale

PART DANS LA NOTE FINALE : 40%

DES MESURES POUR GARANTIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES CANDIDATS ET LES ÉTABLISSEMENTS

- **Une banque nationale numérique de sujets**
- **Des copies anonymisées, corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève**
- **Une harmonisation est assurée**

Les épreuves terminales
pour se projeter vers l'enseignement supérieur

EN PRATIQUE

Fin de première

1 épreuve anticipée de français : un écrit et un oral revisités

Terminale

4 épreuves :

Au retour des vacances de printemps

2 épreuves portant sur les disciplines de spécialité choisies par le candidat

En fin d'année scolaire

2 épreuves communes à tous les candidats :

- **la philosophie** dans la grande tradition française, plus que jamais essentielle pour conforter l'esprit critique
- **un oral terminal** préparé tout au long du cycle terminal.

PART DANS LA NOTE FINALE : 60%

LA VOIE GÉNÉRALE
PREMIÈRE ET TERMINALE

1 Socle de culture commune

	Première	Terminale
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire géographie	3 h	3 h
Enseignement moral et civique	0 h 30	0 h 30
Langue vivante 1 et Langue vivante 2	4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Humanités scientifiques et numériques	2 h	2 h

TOTAL horaire élève

Première — **16 h**

Terminale — **15 h 30**

2 Disciplines de spécialité

	Première	Terminale
Arts	4 h	6 h
Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues et littératures étrangères	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur*	-	-
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
Physique chimie	4 h	6 h

Première — **3 disciplines** — **12 h**

Terminale — **2 disciplines** parmi les 3 suivies en première — **12 h**

TOTAL horaire élève

Première — **28 h**

Terminale — **27 h 30**

3 Orientation

Durée **1 h 30** par semaine

4 Enseignements facultatifs

- Maximum 1 enseignement en première et choix possible d'un second en terminale
- Libre choix
- Durée **3 h**

En terminale uniquement :

- ARTS
- LCA
- EPS
- LV3
- MATHÉMATIQUES EXPERTES
- MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES
- DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

* Horaires spécifiques, en lien avec la voie technologique

LA VOIE TECHNOLOGIQUE PREMIÈRE ET TERMINALE

L'organisation en séries est maintenue

Toutes les séries bénéficient d'enseignements communs :
français, philosophie, histoire géographie, enseignement moral et civique, langues vivantes 1 et 2, éducation physique et sportive.
Ces derniers sont complétés, en fonction des séries, par des mathématiques, de la physique chimie, etc.

STMG Sciences et technologies du management et de la gestion
Un enseignement spécifique au choix en terminale : gestion et finance, mercatique, ressources humaines et communication, système d'information de gestion ; enseignements facultatifs

ST2S Sciences et technologies de la santé et du social
Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines ; enseignements facultatifs

STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
Économie et gestion hôtelière, sciences et technologies des services, sciences et technologies culinaires, alimentation-environnement ; enseignements facultatifs

STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
Enseignements technologiques transversaux ; une spécialité au choix : architecture et construction, énergies et environnement, innovation technologique et écoconception, systèmes d'information et numérique ; enseignements facultatifs

STL Sciences et technologies de laboratoire
Enseignements spécifiques : chimie-biochimie-sciences du vivant, mesure et instrumentation, biotechnologies, sciences physiques et chimiques en laboratoire ; enseignements facultatifs

STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués
Design et arts appliqués ; enseignements facultatifs

TMD Techniques de la musique et de la danse
Option instrument, option danse ; enseignements facultatifs

TOTAL horaire élève

Première
de **26** h à **30** h

Terminale
de **27** h à **32** h

UN LYCÉE POUR COMPRENDRE ET AGIR AU XXIE SIÈCLE

L'ESSENTIEL

- Un socle de culture commune est proposé à tous les lycéens. En complément, l'élève choisit des disciplines de spécialité et bénéficie d'une aide à l'orientation tout au long de son parcours.
- Des enseignements nouveaux sont proposés au lycée pour tenir compte pleinement des transitions scientifiques et technologiques de notre temps avec leurs implications humaines et sociales.

Une nouvelle organisation des enseignements

L'organisation du lycée général et technologique, comme les programmes d'enseignements, va évoluer pour préparer au nouveau baccalauréat.

Le lycée offrira trois types d'enseignements :

- **Un large socle de culture commune,** humaniste et scientifique, ouvert aux enjeux de l'avenir.
- **Des disciplines de spécialité choisies par l'élève et s'accentuant entre la première et la terminale** (trois disciplines en classe de première puis deux en terminale parmi les trois suivies en première). Ces disciplines bénéficient d'horaires significatifs permettant de proposer des programmes ambitieux et de donner du temps aux élèves pour les apprentissages. Des enseignements facultatifs permettront, en outre, à l'élève de compléter son parcours.

  Des enseignements nouveaux permettront aux élèves de partager une culture scientifique, d'apprendre à coder et de comprendre les grands défis du monde contemporain.

- **Un temps d'aide à l'orientation tout au long du lycée** pour préparer les choix de parcours et, à terme, l'entrée dans l'enseignement supérieur. **Les élèves seront accompagnés selon les horaires prévus dans le cadre des marges d'autonomie des établissements** (groupes à effectifs réduits, pédagogie différenciée, Mooc, etc.).

Il n'y aura plus de série en voie générale mais des parcours choisis par chaque lycéen en fonction de ses goûts et de ses ambitions.

La voie technologique conserve son organisation actuelle en séries. Des ajustements seront apportés pour proposer un socle de culture commune articulé avec les enseignements de spécialité et l'aide à l'orientation.

Des contenus d'enseignement ambitieux

- **Les programmes d'enseignement vont être revus** pour les classes de première et de terminale à compter de la rentrée 2019, dans une logique d'exigence disciplinaire et de préparation à l'enseignement supérieur.
- **Le lycée proposera également des enseignements nouveaux permettant de comprendre et d'agir dans le monde contemporain :** humanités scientifiques et numériques ; histoire géographie ; géopolitique et sciences politiques ; sciences informatiques et numériques.
- **Le Conseil supérieur des programmes** est saisi pour proposer le contenu de ces nouveaux enseignements.

La seconde 2018

À la rentrée 2018, la classe de seconde ne connaît pas de changement organisationnel majeur mais de premières évolutions destinées à installer l'état d'esprit du baccalauréat 2021.

3 MESURES POUR RÉUSSIR :

1. UN TEST NUMÉRIQUE DE POSITIONNEMENT EN DÉBUT D'ANNÉE POUR PERMETTRE À CHACUN DE SAVOIR OÙ IL EN EST EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUES

2. UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE CONCENTRÉ SUR LA MAÎTRISE DE L'EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE

3. UNE AIDE À L'ORIENTATION POUR ACCOMPAGNER VERS LA CLASSE DE PREMIÈRE (54H ANNUELLES)

LE PARCOURS DE LÉA, FUTURE BACHELIÈRE 2021

En seconde en 2018

RENTRÉE 2018

Léa entre en classe de seconde.

DÉBUT D'ANNÉE

Un test numérique de positionnement est organisé pour permettre à chacun de savoir où il en est de ses compétences.

JUIN 2019

Léa opte pour la voie générale et choisit les disciplines de spécialité qu'elle étudiera en première.

Léa suit les enseignements de la classe de seconde. Elle bénéficie également de :

- **2 heures** d'accompagnement personnalisé consacrées chaque semaine à la consolidation de l'expression écrite et orale.

- **54 heures** par an consacrées à une orientation renforcée pour s'informer sur les métiers et les formations qui y conduisent et faire des choix éclairés pour la suite de son parcours.

En première en 2019

RENTRÉE 2019

Léo a opté pour une première générale.
Son parcours se composera de trois ensembles d'enseignements :

1. **un socle de culture commune**, humaniste et scientifique, ouvert aux enjeux d'avenir
2. **trois disciplines de spécialité** de son choix
3. **un temps dédié à l'accompagnement et à l'orientation**

JANVIER ET AVRIL 2020

Des épreuves ponctuelles communes sont organisées dans les disciplines enseignées.
Les sujets sont choisis parmi une banque nationale.
Les copies sont anonymisées.

Pour encourager et valoriser la régularité du travail, **le contrôle continu représente 40 % de la note finale du baccalauréat.**

FIN JUIN 2020

Léa passe **l'épreuve anticipée de français à l'écrit et à l'oral.**

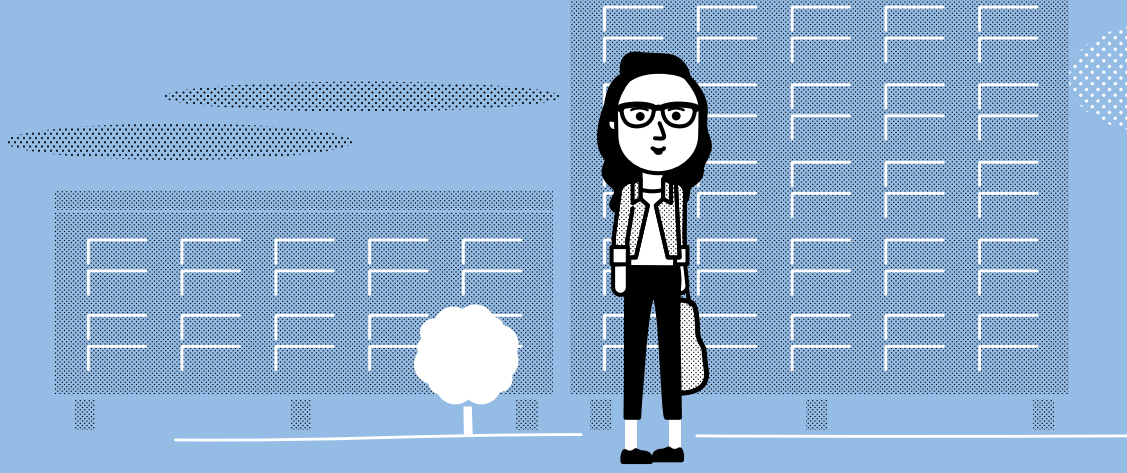

En terminale en 2020

RENTRÉE 2020

Léa entre en terminale. Elle a choisi les deux disciplines de spécialité qu'elle va suivre. Elle s'informe sur les formations à l'occasion des semaines de l'orientation organisées dans son lycée pour préparer ses choix pour l'enseignement supérieur.

DÉCEMBRE 2020

Léa passe **des épreuves communes dans les disciplines étudiées.**

PRINTEMPS 2021

Léa passe **deux épreuves écrites finales portant sur les disciplines de spécialité choisies**.

FIN JUIN 2021

Léa présente les **deux autres épreuves finales du baccalauréat** : une épreuve écrite de philosophie et un oral final.

> **L'épreuve orale finale** permet au lycéen de présenter un projet adossé à une ou deux disciplines de spécialité qu'il a choisies d'approfondir. Cette présentation est suivie d'un échange permettant de valoriser la culture scientifique et historique acquise dans le cadre des enseignements. Le jury de l'épreuve est composé de trois examinateurs.

JUILLET 2021

Léa obtient le baccalauréat.

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

education.gouv.fr/bac2021

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

© crédits photo : Philippe Devernay / Stéphanie Lacombe - MEN

IMPRIM'VERT®